

Neutralisation d'un canon à la Martinerie

Lundi après-midi, Thierry Gomet, responsable de la neutralisation d'armes, est venu sur le site de la Martinerie pour neutraliser le canon de l'engin blindé de reconnaissance arrivé sur le site en novembre dernier. Depuis 1978, toutes les armes sont neutralisées par le Banc national d'épreuve basé à Saint-Étienne, organisme géré par la chambre de commerce et d'industrie de Lyon - Saint-Étienne - Roanne. Ce service de neutralisation est obligatoire en France depuis 1960 et s'adresse aux collectionneurs, aux musées, aux armuriers et aux administrations. Le Banc national d'épreuve est le seul organisme en France habilité à délivrer des certificats



L'accès est très étroit pour réaliser la soudure nécessaire à la neutralisation du canon.

de neutralisation obligatoires. Thierry Gomet a bloqué la culasse du canon en la soudant

en position fermée, ce qui rend l'engin inutilisable mais ne le détériore pas.